

## Variétés : hausse des séances gratuites

Le CNV vient de dévoiler les chiffres de la diffusion des concerts de musiques actuelles et variétés pour 2011. **PAGE 3**

## Jeune public : 40 propositions

Le manifeste issu d'une longue concertation préconise des mesures pour revaloriser le spectacle jeune public. **PAGE 5**



REMI HEIMMER

## Marseille : Le Merlan se prépare à ressurgir en 2013

La scène nationale aura quatre projets coproduits par la capitale européenne de la culture. **PAGE 8**

Musiques savantes : rencontre européenne de la Fevis à Strasbourg. **PAGE 6**

BIMENSUELLE  
N°302  
28 septembre 2012

# La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

## Après l'arrêt du CNM, le secteur de la musique cherche à rebondir

Le Centre national de la musique est reporté aux calendes, mais les besoins de soutien du secteur de la musique restent entiers. Les organisations se mobilisent, à la recherche d'un «plan B».

Les premières réactions de «consternation» et d'«incompréhension», des organisations professionnelles de la musique ont été suivies de rendez-vous, fin septembre, au cabinet d'Aurélie Filippetti. Les conseillers de la ministre se sont attachés à dédramatiser sa phrase lapidaire dans l'interview au *Monde* du 11 septembre : «*Nous n'avons pas besoin d'un nouvel établissement public*». Dès le lendemain, elle-même précisait à l'AFP qu'elle était décidée à «aider le

secteur musical», mais sans «un établissement public avec des coûts fixes supplémentaires». La préfiguration du CNM prévoyait quelque 120 emplois. Même si les deux-tiers provenaient de la fusion d'autres organismes, leur transfert dans le CNM aurait gonflé d'une centaine le volume d'emplois rattachés à son ministère. Impossible à gérer, alors qu'une centaine de postes en moins est annoncée pour 2013 au grand dam des syndicats de fonctionnaires. En second lieu, elle a rappelé que les financements du CNM n'étaient pas sécurisés «*puisque'ils s'appuyaient sur une taxe à destination du cinéma qui, elle-même, est aujourd'hui examinée à la loupe par Bruxelles*». Et d'appeler à reprendre les choses dans l'ordre : d'abord s'assurer d'une ressource, ensuite s'entendre sur une politique de soutien, enfin répartir des aides. Du bon sens ? Plutôt un renoncement aux engagements de campagne de François Hollande, clame le collectif Tous pour la musique qui rassemble, entre autres, la Sacem, l'Adami, le SNAM-CGT, le Prodiss ou encore l'Union des producteurs phonographiques indépendants. Car si Paris parvient à faire

accepter à Bruxelles la taxe sur les services de télévision (TST) perçue auprès des opérateurs Internet, son produit restera attribué au CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée). Le CNC a même reçu l'assurance que cette recette ne serait plus écartée. Au-delà d'un plafond, les recettes auraient dû être versées au budget de l'État, et c'est ce surplus, estimé cette année à quelque 80 millions d'euros qui aurait pu servir à financer le CNM. Contre la suppression du plafond, le CNC laisserait Bercy prélever 150 millions d'euros en 2013 sur son fonds de roulement. De quoi calmer les députés de la commission des finances qui trouvent le CNC trop riche. Le secteur du cinéma et de l'audiovisuel échange ainsi une purge ponctuelle contre une recette pérenne, mais il ne reste rien pour la musique. Les

avertissements de Jean-Noël Tronc, directeur général de la Sacem (*La Lettre du Spectacle* du 6 juillet) se justifient : au lieu de chercher à faire accepter un nouvel établissement public à une administration française réticente, le secteur musical aurait dû négocier avec le cinéma son soutien à la TST face à Bruxelles.

Il est donc urgent de rebondir. Marc Slyper, secrétaire général du SNAM-CGT propose un «plan B» sous la forme d'un CNV (Centre national de la chanson, des variétés et du jazz) élargi aux organisations de la musique enregistrée, de l'édition musicale et des plateformes de diffusion sur Internet. «*Nous proposons de ne pas y intégrer l'IRMA ni le Bureau export, ni Francophonie Diffusion, ni MFA, ni l'Observatoire de la musique*, détaille Marc Slyper. *Le FCM pourrait être éven-*

### «Il y aura une suite»

JACQUES RENARD,  
directeur du CNV

«La ministre a affirmé sa volonté de soutenir la filière musicale. Il y aura donc une suite au CNM. J'espère que nous pourrions continuer à avancer sur le processus de réunification de la filière entre spectacle vivant et musique enregistrée. Et le spectacle vivant, même s'il dispose des aides issues de la taxe sur la billetterie, aurait besoin de plus. L'objectif d'un doublement de l'aide au spectacle vivant est maintenu.»

## Musique : les entreprises dans le rouge

Près de la moitié des entreprises de spectacles de variétés étudiées (43% des 869 structures) par le CNV atteignait un résultat d'exploitation négatif en 2010. C'est ce que révèle l'enquête «Les entreprises de spectacle de variétés en 2010» que vient de publier le CNV. Le chiffre d'affaires du secteur est évalué à 1,2 milliard d'euros, dont 61% sont réalisés par 6% des structures étudiées.

► *tuellement intégré car il a des missions communes avec le CNV.* Il calcule qu'avec le FCM, cela conduirait à créer 22 emplois supplémentaires, loin de la centaine du CNM. Concernant les ressources nouvelles, il suggère : «*Nous proposons d'engager une concertation avec la filière cinéma, le CNC restant destinataire de la TST, pour que la filière musicale bénéficie des recettes d'une fiscalité sur les opérateurs Internet, à travers une nouvelle taxe. Ce chantier prendra une année. Et il faudrait que l'État participe davantage au fonctionnement du futur CNV.*» Et d'ajouter : «*Je serais pour intégrer les structures de musiques savantes qui ne relèvent pas du secteur public (par exemple, les ensembles spécialisés) aux aides de ce fonds de soutien et d'élargir à cette catégorie la taxe fiscale sur la billetterie.*» Cette option d'un «super-CNv» permettrait de prolonger l'effort de cohésion de la filière

## «Consensus historique»

### TOUS POUR LA MUSIQUE

«Dix-huit mois de concertation conduite par l'État réunissant l'ensemble des acteurs de la musique, d'analyses partagées sur les solutions à apporter et d'engagements réciproques auxquels la ministre elle-même rendait hommage il y a quelques semaines, ont permis de dégager un consensus historique sur l'utilité d'une structuration renforcée et sur la nécessité d'un soutien public. Quelle suite le gouvernement entend-il y apporter ?»

entre producteurs de concerts et d'enregistrements, confirme l'un des artisans du CNM, Daniel Colling, qui fut aussi président du CNV : «*La filière souffrait d'une scission entre concert et musique enregistrée. Le CNM offrait l'aubaine de réunir ce monde dans l'intérêt des artistes et on allait chercher l'argent là où la musique en créait. Je ne désespère pas que cette idée avance.*» Tout n'est pas si simple, tempère Valérie Hannedouche, déléguée générale du SMA : «*Le CNM était l'occasion de rebattre les cartes en matière de gouvernance, car nous dénonçons régulièrement l'organisation du CNV où le Prodiss préside la totalité des commissions employeurs. Nous voulons un établissement qui représente toute la filière, avec un chapeau d'observation et de veille.*» Le CNV compte déjà 32 administrateurs. Avec l'arrivée de nouveaux acteurs, le dispositif actuel aurait du mal à tenir. Jacques Renard, directeur du CNV, se montre prudent : «*L'hypothèse d'un CNV élargi ne peut être étudiée qu'une fois la question de la ressource nouvelle réglée. L'association de préfiguration du CNM a fait un beau travail et il faut le terminer. Trois textes ont été envoyés au mois d'août aux organisations professionnelles pour avancer sur la définition des aides dont un concerne le spectacle vivant. Je souhaite que l'on continue pour aboutir à un texte définitif.*» C'est un rappel aux réalités. Le secteur musical attendra encore quelques années son établissement public, mais il doit parvenir à s'entendre sur des dispositifs d'aides pour pouvoir aller chercher des fonds là où ils se trouvent. ■ YVES PÉRENNOU

## RÉACTIONS

### «Incompréhensible»

#### LA SPFF

«Il est incompréhensible que madame la ministre de la Culture considère qu'il faille reporter une décision dont la mise en œuvre serait totalement neutre pour le budget de l'État. En effet, il était prévu que le CNM soit pour partie financé par une dérivée de la taxe TST dont le rendement a progressé de plus de 50% en moins de 5 ans.»

### «Décision courageuse»

#### LE SAMUP

«Le Samup, premier syndicat d'artiste musicien français en nombre d'adhérents, salue la décision courageuse et réaliste d'Aurélie Fillipetti. Dans un contexte économique particulièrement difficile, le maintien d'un projet initié par le gouvernement précédent sans souci de financement serait irresponsable.»

### «Oubliés et trahis»

#### CD1D, LA FELIN, SMA

«Nous ne pouvons que nous sentir à la fois oubliés et trahis. [...] En aucun cas le crédit d'impôt ou les potentielles mesures auxquelles vous faites allusion dans vos déclarations ne viendront améliorer la situation de ces entreprises indépendantes qui sont celles qui défendent au quotidien la diversité des pratiques et des esthétiques musicales.»

### «Cris effarouchés»

#### LES ALLUMÉS DU JAZZ

«L'abandon du CNM génère un concert de protestations effarouchées ou faisant mine. On y reconnaîtra peu de musiciens. Impossible de nous associer à ces cris si peu musicaux et vaguement criminels qui prétendent que «la France est en retard sur les autres pays qui eux n'ont pas peur du marché, l'avenir de la culture c'est le marché». Cet abandon est la moindre des choses.»

Pascal Rogard, directeur général de la SACD

## «Que les gens de la musique aillent voir Monsieur Cahuzac !»



D.R.

**Pensez-vous toujours possible que le cinéma partage avec la musique le produit de la TST ?**

Il y a eu un accord entre le ministère de la Culture et Bercy sur le CNC. Bercy va ponctionner 150 millions d'euros sur le fonds de roulement du CNC et, en échange, le produit de la taxe sur les services de télévision (TST) ne sera plus écrêté. Mais la TST sera désormais d'un rapport plus faible. Or ce sont ces excédents qui devaient servir d'une part à la numérisation des œuvres, d'autre part au centre national de la musique. Il y aurait pu y avoir une séparation en deux de la TST, mais maintenant, c'est terminé. Il ne reste plus rien pour la musique. Que les gens de la musique aillent voir monsieur Cahuzac ! L'annonce de la ministre a été un peu brutale, à mon avis. La réflexion doit mainte-

nant repartir à partir du CNV, en réfléchissant à de nouvelles ressources.

**Vous défendiez un centre national du spectacle vivant...**

J'avais plaidé pour une organisation avec, d'un côté le CNC et, de l'autre côté, un centre de la musique et du spectacle vivant à partir du CNV. On aurait affecté les ressources non pas à la création pour éviter que les organismes qui la financent ne se désengagent, mais plutôt à la diffusion. Je me suis heurté à l'inertie de la DGCA et de ce milieu professionnel. Il a de l'argent pour publier des pétitions et pense toujours que les «forces de progrès» vont déverser une corne d'abondance sur leur secteur. La probabilité que l'immobilisme l'emporte est forte. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

### La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. [redaction@lalettredu spectacle.com](mailto:redaction@lalettredu spectacle.com).

Directeur de la publication : Nicolas Marc. Directeur adjoint : Cyrille Planson. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste : Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Philippe Verrière. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Ripoche. Publicité et marketing : Fabiola Drouet. Comptabilité : Nicole Bouyer. Relations abonnés : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC. Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement). Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 041578729. ISSN : 1294-2499. Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite. Millénaire Presse. Presse PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro. IMPRIMERIE

Ce numéro comporte un livret 16 pages «Formations Act'».

## DIFFUSION

## Musique et variétés : hausse de représentations gratuites

De 2010 à 2011, le nombre de représentations de spectacles de variétés et de musiques actuelles a augmenté de 5% et la fréquentation des séances payantes de 3%. La fréquentation moyenne et le prix moyen du billet restent stables, mais la nouveauté est l'augmentation des spectacles gratuits qui affichent +13% et même +17% pour le montant des contrats de cessions les concernant. Les chiffres 2011 de la diffusion que vient de publier le Centre national de la chanson des variétés et du jazz (CNV) montrent pourtant des résultats contrastés selon les lieux ou les genres. Ainsi le nombre moyen d'entrées par spectacle des Zénith est en baisse de 14%. Globalement, l'analyse des fréquentations moyennes fait

apparaître une forte baisse des représentations réunissant plus de 3 000 entrées (-10%). À l'inverse, celles réunissant entre 600 et 3 000 entrées sont en hausse de 25%. La comparaison par genre montre une progression du nombre de spectacles de chanson sous l'influence de plusieurs tournées de vedettes. Forte hausse également pour le genre rap-hip-hop-reggae, notamment grâce aux Black Eyed Peas. Les spectacles d'humour poursuivent leur progression, avec +14% du nombre moyen d'entrées. Ces comparaisons sont faites à périmètre constant, tandis que le nombre de déclarants auprès du CNV a augmenté de 13%, du fait de l'élargissement du nombre de diffuseurs de spectacles et grâce à l'action du CNV. ■ NICOLAS DAMBRE

## 3 QUESTIONS À

Robert Swinston, nouveau directeur du Centre national de danse contemporaine d'Angers

## «Il n'y aura plus de compagnie Merce Cunningham»

Que pensez-vous du milieu professionnel français de la danse ?

C'est plutôt bien ! Aux États-Unis, chaque chose que vous obtenez l'a été parce que vous êtes allé l'arracher. Ici, la ville, l'État, etc. sont beaucoup plus attentifs. Je comprends que mon arrivée ait posé question parce que j'ai dirigé la tournée d'adieu de la compagnie Cunningham. Mais, soyons clairs, il n'y aura plus de compagnie Merce Cunningham et je n'ai jamais prétendu qu'il y en aurait une nouvelle. Toutes les œuvres sont versées aux archives, en «*dance capsule*». Ma seule idée est de faire en sorte que l'héritage Cunningham perdure.

Le CNDC, c'est une école ou une compagnie ?

C'est le CNDC et je suis le directeur du CNDC. Quand j'ai commencé le processus de nomination, j'étais très innocent. Heureusement, j'ai rencontré Claire Rousier dont la première tâche a été de m'expliquer le système, l'école, le centre chorégraphique national et le CNDC. J'ai eu la chance de faire une belle carrière comme danseur et dans le même temps, j'ai été un professeur référent pour la Merce Cunningham Company pendant plus de quinze ans. Cela

donne une forte empathie pour les étudiants. Pour le reste, mon rôle, à Angers est sur trois plans, l'école, la compagnie et la programmation danse au Quai.

Qui va diriger l'école ?

Moi. Il y a un compromis à trouver avec Emmanuelle Huynh, mais nous allons le trouver et lui faire une place pour qu'elle accompagne les étudiants avec lesquels elle a travaillé jusqu'à ce qu'ils passent leurs examens. En mars, nous organiserons une audition pour les nouveaux étudiants qui commenceront à la rentrée 2013, et c'est moi qui m'en occuperai. Pour la compagnie, il y aura une audition en février ou mars pour six danseurs. Deux artistes (un Américain et une Australienne) vont m'accompagner pour m'aider à transmettre la technique. Je vais, par ailleurs, demander à des chorégraphes de venir travailler avec la compagnie. Pour l'accueil-studio, il faut que nous fassions le point sur les finances. Quant au Quai, je souhaite offrir au public d'Angers une vision élargie des esthétiques de la danse. La saison 2012-2013 est faite et se déroulera normalement, je m'occuperai de la 2013-2014. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE VERRIÈLE



## ARRAS-DOUAI : ALLIANCE CONFIRMÉE.

Gilbert Langlois, directeur de l'Hippodrome, scène nationale de Douai, vient de voir son contrat confirmé comme directeur du Théâtre d'Arras, après une mission d'une année au cours de laquelle il a posé les bases d'un projet artistique commun pour les deux établissements. Cela se traduit par des plaquettes de saison 2012-2013 jumelles, bien que les deux établissements conservent des gestions indépendantes et une grande part de programmation propre. «*Pour les élus, cette association répond à un souci de réaffirmer l'identité de leur territoire, par rapport à l'attractivité de la métropole lilloise*», explique Gilbert Langlois. Le directeur a travaillé sur la complémentarité des équipements et a dégagé un budget artistique pour constituer un pôle de production qui coproduit des créations de Fabrice Murgia et Dominique Pauwels et qui favorisera l'accueil d'artistes européens, des séries plus longues, voire un temps fort partagé dans la saison. Déjà des navettes font circuler les spectateurs, la possibilité est ouverte de combiner les deux scènes dans son abonnement et les tarifs ont été nivelés.



## NUMÉRIQUE : MISSION LESCURE LANCÉE.

La mission Culture-acte 2, conduite par Pierre Lescure, a été lancée le 25 septembre par Aurélie Filippetti qui a résumé ses objectifs :

«*Formuler des propositions de dispositifs d'action publique permettant de favoriser le développement des œuvres et des pratiques culturelles numériques, d'assurer l'accès de tous à celles-ci, de soutenir la création et la diversité, de valoriser leurs retombées économiques, et de lutter contre la contrefaçon.*»

Bien au-delà d'une reformulation de la réglementation «*Hadopi*», il s'agit rien moins, selon la ministre, que de «*refonder les instruments*» de la politique culturelle. Le secteur du spectacle et particulièrement celui de la musique, est concerné dans la mesure où la mission Lescure donnera des préconisations sur le financement de la création par les opérateurs Internet. La ministre l'a d'ailleurs invitée à «*s'appuyer sur la mission d'expertise sur la fiscalité numérique confiée à Nicolas Colin et Pierre Collin*». Les débats de la mission Lescure seront à suivre sur le site [www.culture-acte2.fr](http://www.culture-acte2.fr). Trois organisations (la Quadrature du Net, le Samup et l'UFC-Que Choisir) ont déjà exprimé dans une tribune à *Libération* leur défiance à l'égard de cette énième mission sur le numérique.

DANSE

# Les fondations de l'ère Dominique Hervieu

La première édition de la Biennale de la danse Lyon signée Dominique Hervieu a dessiné des changements profonds, bien que la directrice de la Biennale de la danse et de la Maison de la danse de Lyon ait insisté sur la continuité. L'événement s'est étendu jusqu'à Valence, Privas et Saint-Étienne. «*En profitant de la Biennale, la danse peut irriguer efficacement le territoire, justifie Dominique Hervieu. Le conseil régional nous subventionne pour cela. Il s'agit d'organiser des sortes de mini-tournées régionales.* Lyon n'est pas délaissée. Elle réfléchit ainsi – après les 10 000 spectateurs du *Récital* de Mourad Merzouki en complément du défilé – à proposer des spectacles gratuits dans la rue. Les scènes régionales sont aussi concernées par l'effort de création. La Biennale cherche des plateaux pour recevoir des compagnies. Longtemps il fut reproché à ce festival de ne faire que de la diffusion. En 2012, huit structures ont reçu une équipe pendant au moins quinze jours. «*Je remercie les directeurs d'avoir mis à disposition leur outil. J'aimerais aller jusqu'à quinze de ces "fabriques" et je vais discuter pour développer de nouvelles collaborations. À Saint-Génis-Laval ou à Irigny où le théâtre est idéal pour la danse, par exemple*».



Récital, de Mourad Merzouki

Le budget de production de la biennale 2012 a augmenté de 37%. Une croissance qui préfigure le grand projet de la directrice, la Maison de la Danse 3G. Le conseil municipal a entériné le choix du terrain dans la zone Confluence, mais le projet reste lointain. Un rapport de préprogramme préconise un équipement avec une grande salle (1 350 places), une petite salle (400 places), un studio de présentation (100 places) et quatre studios dont un réservé aux amateurs. Le projet est plus ouvert vers la création que l'actuelle maison (Théâtre du 8°), mais le budget d'au moins 50 millions reste hypothétique, et son échéance est 2018. Ce qui n'inquiète pas la directrice : «*Évidemment, cela demande du temps, mais je me case à Lyon !*» | P. V.

## THÉÂTRES PRIVÉS : MISSION MINISTÉRIELLE.

À la demande du Syndicat des directeurs de théâtres privés, le ministère de la Culture va lancer une commission sur le respect de la réglementation dans les petits théâtres privés de la capitale. C'est ce qu'affirmait le président du syndicat, Bernard Murat, au sortir d'une rencontre le 20 septembre, rue de Valois. Il est également prévu que soient traitées certaines mesures du rapport sur le financement du spectacle vivant commandé par le précédent ministre de la Culture, mais aussi remis, dès mars dernier, à l'équipe du futur président de la République.



Bernard Murat

## MARNE : LE DÉPARTEMENT SE DESENGAGE.

La Comédie de Reims centre dramatique national, le Manège scène nationale et la Comète de Chalon-en-Champagne scène nationale, vont voir leurs subventions du conseil général divisées par deux en 2013 et supprimées en 2014. Pour la Comédie, cela représente 150 000 €. «*C'est 10% de notre capacité artistique, plaide Ludovic Lagarde, directeur de la Comédie. Et cela signe le retrait d'une de nos tutelles.*» Le Manège est concerné à hauteur de 30 000 à 40 000 euros, selon les années. Des compagnies conventionnées ou l'école de cirque sont touchées par ce repli du département.

## ENTRETIEN

### «Des signes de vitalité dans le spectacle occasionnel»

Jean-Louis Tauzin, directeur de Pôle emploi services, et Elisabeth Aguetand, adjointe au directeur des services cinéma spectacle de Pôle emploi services.

**Y a-t-il une raison spécifique à la légère hausse (3%) des perceptions du GUSO pour 2011 ?**

**E. A. :** Le nombre de déclarations reçues a augmenté, nous avons également fait beaucoup d'actions contentieuses et pré-contentieuses en 2011, et nous poursuivons. Par ailleurs, depuis fin 2011, nous nous déplaçons de plus en plus dans les antennes spectacle de Pôle emploi. Nous allons au devant des questions des employeurs et des demandeurs d'emploi.

**J.-L. T. :** Si le GUSO est un dispositif obligatoire, il est parfois mal connu, notamment des particuliers, ce qui nécessite de la pédagogie. Nous faisons ce travail en amont sur des salons, en lien avec le milieu professionnel pour faire connaître le dispositif. Cependant,



Elisabeth Aguetand

dans un contexte économique morose, cette légère progression est peut-être un signe positif de la vitalité du secteur.



Jean-Louis Tauzin

**Comment expliquer les disparités régionales concernant le nombre d'employeurs occasionnels ?**

**E. A. :** Les régions plus actives que d'autres sont très touristiques (Bretagne, Pays de la Loire, Rhône-Alpes ou le sud de la France) qui regroupent le plus d'employeurs occasionnels du spectacle vivant, dont beaucoup sont des campings, des bars...

**J.-L. T. :** Les intermittents ne sont pas répartis de façon homogène sur le territoire, mais plutôt résidents et actifs près des lieux où il y a une tradition d'activité culturelle ou

touristique. L'importance d'une politique culturelle dynamique, la façon de gérer les territoires par la culture sont d'autres facteurs d'influence sur l'activité des employeurs occasionnels.

**Quel est le poids des cafés-cultures dans les activités du GUSO ?**

**E. A. :** Les cafés forment une infime partie des employeurs enregistrés au GUSO. Les artisans et commerçants ne représentent pas plus de 2 à 3% des employeurs quand les associations comptent pour presque 46%, et les particuliers pour 27%. Pour le moment, le GUSO ne constate pas d'augmentation de son activité du fait du dispositif expérimental d'aide à l'emploi artistique dans les cafés-cultures, mis en place en Pays de la Loire [La Lettre du Spectacle du 3 février 2012, NDLR]. |

PROPOS RECUEILLIS  
PAR TIPHAINE LE ROY

## RÉSEAU

## Le réseau Chaïnon satisfait de sa première à Laval

François Gaborit, président du Chaïnon manquant, dresse un pré-bilan positif de l'implantation du festival à Laval (53). Du 19 au 23 septembre, 68 formations se sont produites dans les lieux culturels de Laval et Changé et dans un Magic Mirror, pour 110 représentations. «C'est un grand confort de bénéficier de tels équipements, avec leurs équipes de techniciens, se félicite le président et directeur du Jardin de verre, à Cholet (49). Les Villes et la Région ont montré une volonté forte, presque émouvante, à nous accueillir.» 300 professionnels étaient accrédités (225 l'année dernière). Reste à réussir la greffe avec le public local. La fréquentation était de 13 000 spectateurs dont 9 500 billets pour les salles, à comparer aux 8 500 entrées

en salles de la dernière édition à Cahors. La ligne artistique reste centrée sur «l'émergence de projets», concept qui tolère une bonne proportion d'artistes expérimentés revenant avec de nouveaux spectacles. «Le Chaïnon défend une éthique dans les relations avec les artistes», justifie François Gaborit. Et de regretter les pratiques de certains producteurs avides de valoriser les éphémères sauts de notoriété de leurs poulains. Sur le plan institutionnel, le réseau Chaïnon attend une réponse du ministère de la Culture. «Notre budget est de 450 000 euros, festival compris. Le soutien de l'État, ce n'est pas qu'une question d'argent, c'est un enjeu politique pour des lieux de province qui ont l'impression de vivre une lutte des classes.» | Y. P.

## Jeune public : 40 propositions pour revaloriser le secteur

**MANIFESTE.** Plus de 200 professionnels ont accueilli à Avignon la publication du *Manifeste pour une politique artistique et culturelle du spectacle vivant en direction de la jeunesse*. Le texte rédigé à l'initiative de Scènes(s) d'enfance et d'ailleurs regroupe 40 propositions faisant la synthèse d'une année de débats. Il en résulte un texte ambitieux, réclamant un engagement financier plus fort des collectivités et de l'État. Le manifeste revendique la création de pôles de soutien à la production, soit généralistes, soit centrés sur un aspect de la création jeune public. Le document suggère la mise en place de saisons jeune public, afin de lancer une dyna-

mique pour le secteur. Une charte sera rédigée «qui engage les lieux de programmation à consacrer aux spectacles de ce secteur les mêmes moyens techniques, logistiques et de communication qu'aux spectacles adultes». Un point du manifeste suggère la réalisation d'une étude sur le poids économique du spectacle vivant jeune public dans l'ensemble du spectacle vivant, afin de mettre ces données en perspective avec les moyens accordés au secteur jeune public. De nouvelles rencontres sont prévues, notamment au Montfort, le 20 octobre, avec pour objectif d'interpeller les pouvoirs publics. L'ensemble des propositions sur [www.scenesdenfance.com](http://www.scenesdenfance.com) | TIPHAINE LE ROY

## La Salamandre et l'Orange Bleue en EPCC

**FUSION.** À Vitry-le-François (51), la salle de musiques actuelles l'Orange Bleue et la scène conventionnée la Salamandre vont fusionner le 1<sup>er</sup> janvier 2013 au sein d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Jean-Pierre Bouquet, maire PS revenu à la tête de la ville en 2008, souhaite donner davantage de visibilité aux deux structures, en mutualisant leur communication, leur administration et avec des tarifs et abonnements communs. Robi Jarasi, directeur de la SMAC depuis 2003, était parti en 2006 car il était opposé au projet de régie personnalisée du précédent maire. Revenu en 2009, Robi Jarasi explique : «Cet EPCC vise à pérenniser les deux structures, alors que Vitry perd des habitants. Nous souhaitons optimiser et mutualiser, sans

que les personnels trinquent.» La SMAC emploie 4,5 équivalents temps plein pour un budget de fonctionnement de 500 000 euros. De son côté, la Salamandre a huit équivalents temps plein pour un budget de 890 000 euros. Son directeur, Jacques Boura, commente : «Nos budgets ne diminueront pas, nous assurons nos partenaires publics. Mais la conjoncture est de plus en plus dure. Au sein de cet EPCC, les budgets artistiques des deux structures seront différenciés. Nous inventons un peu en marchant.» Le regroupement des équipes en un même lieu n'est pas encore tranché. Un appel à candidatures sera lancé pour trouver l'unique directeur de cet EPCC, après la création de cet établissement par la Ville, la Région et l'État. | NICOLAS DAMBRE

## NOMBRIL DU MONDE À LA PEINE.

Suite à une fréquentation de sa biennale en deçà des prévisions (5 500 spectateurs), Le Nombri du monde, à Pougne-Hérison (79), subit un déficit de 166 000 € qui pourrait conduire l'association à une cessation de paiements. Le budget était de 450 000 € et la fréquentation attendue de 12 000

comme en 2010.

La manifestation avait augmenté sa durée et ses tarifs (32 € la journée en tarif plein). Ces changements n'ont pas été compris du public suppose le directeur, Denis Lecat. L'association a demandé une aide à la Région Poitou-Charentes.



C. RAYNAUD DE LAGE

## ENSEIGNEMENTS : LE MOMENT D'AGIR ?

La sénatrice Catherine Morin-Desailly (Nouveau Centre) a interpellé la nouvelle ministre de la Culture sur la décentralisation des enseignements artistiques. Cette réforme de 2004 a échoué car les Régions refusaient l'organisation du cycle d'enseignement professionnel initial, pour des raisons financières. Catherine Morin-Desailly avait proposé une modification de la loi, puis présenté, fin 2011, un bilan des expérimentations en Poitou-Charentes et Nord-Pas-de-Calais. «Nous avons constaté le bien-fondé de la réforme et montré qu'il n'y avait pas de différentiel financier. À partir de ma proposition de loi, il faut passer aux actes.»

## BORDEAUX : NOVART DEUX ANS SUR TROIS.

À Bordeaux, un audit recommande de rendre triennale Evento, la biennale d'art. Jusqu'ici, Evento alterne avec le festival d'arts de la scène Novart, mais n'a pas rencontré le succès. L'adjoint à la culture, Dominique Ducassou, est convaincu que la formule «deux années de Novart pour une année Evento» va perdurer. Novart 2012 aura lieu du 15 au 30 novembre, dirigé par Frédéric Maragnani, directeur de la Manufacture atlantique, avec un budget de 450 000 € (10% du budget d'Evento). Il s'appuie sur une trentaine de propositions de 14 structures bordelaises qui prennent en charge une grande partie du financement.



JULIE BLAKWON

La Petite, d'Anna Nozière au TNBA

## MUSIQUE CLASSIQUE

# Les ensembles spécialisés français à la rencontre de leurs confrères européens

Ils ont en commun un patrimoine musical et des structures souples. Ils se produisent sur les mêmes scènes européennes et pourtant leur réalité économique est différente. La Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés (Fevis), invitait les professionnels français à rencontrer leurs confrères européens les 13 et 14 septembre à Strasbourg. Ces interprètes de musique ancienne, baroque ou encore contemporaine parlent la même langue musicale, mais les ensembles français ont un régime d'intermittence et un financement public qui contribuent en moyenne pour un tiers à leurs recettes. Les Allemands, Britanniques, Danois ou encore Italiens ont présenté des fonctionnements fondés sur l'autoproduction, le statut d'indépendant pour les musiciens et une tension forte vers la recherche de recettes propres. Les ensembles français ont mis en avant leur capacité de recherche, le travail de médiation, leur engagement sur un territoire avec les collectivités.

### ISABELLE DEPRET-BIXIO

Directrice du centre culturel de rencontre La Borie en Limousin



«Ne pleurons pas, nous avons atteint l'apogée des subventions. Il y a plein d'autres idées à trouver, notamment du côté de l'épargne populaire, par exemple. Quand nous créons le Jardin qui s'écoute, nous arrivons à 200 000 euros de mécénat populaire.»

### MARIE-SOPHIE CALOT DE LARDEMELLE

Responsable du mécénat culturel de la Fondation Orange

«La Fondation Orange apporte un soutien en principe sur une durée de cinq ans. Depuis quelques années, les jeunes ensembles ont plus de mal à trouver des aides structurelles pour prendre la suite après cette période, alors qu'ils sont parfois magnifiques. Ceci nous amène à nous poser des questions sur notre soutien aux nouvelles formations. Est-ce qu'on ne devrait pas davantage soutenir la diffusion, par exemple ? Mais il faut aussi que les ensembles se posent la question de la rentabilité. Souvent, nous les mettons en garde contre des productions coûteuses qui risquent de n'être jouées que deux ou trois fois.»



### JACQUESTOUBON

Président de la Fevis, ancien ministre de la Culture



PHOTOS : YVES PÉRENNICOU

«Entre directeurs étrangers et français, l'art est commun. Les uns comme les autres sont aussi à la tête d'entreprises, mais, à l'étranger, elles sont faites de travailleurs indépendants, tandis qu'en France, ces entreprises sont en charge de la responsabilité sociale et fiscale à travers le salariat. On peut exporter plus difficilement une entreprise qui intègre tous les coûts.»

«La chance de la France, c'est qu'on peut créer des œuvres de compositeurs de la Renaissance dont les noms sont à peine connus, sans chanteurs stars, avec une recherche sur les instruments et les diapasons», lançait Denis Raisin Dadre, directeur de Douce Mémoire. Jean-Philippe Wurtz, de l'ensemble Linea, renché-

### MICHEL ORIER

Directeur général de la création artistique (DGCA)



«Aujourd'hui, on a quatre générations d'artistes au travail. C'est une réalité très différente de celle des années quatre-vingt. Or on ne peut pas décréter un âge de la retraite pour un compositeur ou un interprète. Cela pose le problème de l'émergence. Il y a 332 équipes aidées par l'État par l'un des trois types d'aide. Il y a eu une augmentation importante sur les dix dernières années, et aussi des redéploiements. Ce n'est pas un problème technocratique, on ne doit pas décider de couper ici pour donner là. Il faut retrouver une capacité de dialogue pour ne pas avoir de situation figée.»

### NIKOLAJ DE FINE LICHT

Administrateur du Concerto Copenhagen

«Il y a beaucoup de discussions au plan européen sur la culture, mais ceux qui décident vraiment ne se sentent pas concernés. Nous essayons de garder une activité internationale, mais je ne pense pas que le marché européen va changer. Il nous faudra de plus en plus regarder vers le marché danois ou nordique. En tant que musiciens, nous avons une mission sociale pour éviter que la société ne s'écroule et pour cela, il faudra travailler davantage localement.»

rissait en décrivant l'effort de démocratisation de la musique contemporaine mené par sa formation et rappelait une date clé : «En 2003, un nouveau dispositif du ministère de la Culture a permis de créer un poste de directeur artistique. Sans cela, l'aventure aurait basculé». Le nouveau directeur général de la création artistique, Michel Oriet, faisait là sa première sortie ès-qualité. Il a assuré : «La priorité du budget 2013, c'est de pérenniser les crédits d'intervention. Nous serons en mesure de reconduire les sommes que vous avez eues en 2012». Mais le DGCA a mis le doigt sur le point faible français, le manque de diffusion : «Si on pouvait travailler sur une prise en charge du coût de production en amont, on arriverait à un coût tout à fait différent en diffusion.» Les ensembles français sont en effet plus chers que leurs confrères européens. Quant à savoir pourquoi, les deux journées de séminaire ont tourné autour de la question des charges salariales et sociales, sans répondre directement, en l'absence de représentants syndicaux. Il en ressortait que la différence résiderait dans une démarche artistique et surtout un niveau de condition sociale et salariale des interprètes. Comme l'observait Jacques Toubon, président de la Fevis, la mise en place d'une solidarité européenne des ensembles était une «question pertinente», mais les artistes ne doivent pas perdre au change. **I. Y. P.**

### BÉNÉDICTE MENANTEAU

Déléguée générale de l'Admical



«La France a l'un des dispositifs plus des incitatifs du monde. Le projet de réduction a été écarté. Il ne sera pas dans la loi de finances 2013.»

### PIERRE CHOFFÉ

Administrateur de l'Orchestre



des Champs-Élysées

«On nous demande plus de médiation, de résidences dans les villages, d'actions pédagogiques. C'est important pour la Fevis de montrer que les ensembles irriguent le territoire. Mais, jusqu'ici, une ligne de partage entre structures permanentes et ensembles indépendants était marquée par le fait que les premières recevaient un soutien public important en raison de ce travail d'action culturelle. Si cette ligne s'efface, cela devient problématique.»

SERBIE

## Teatroskop invite les Français à Belgrade

**A** l'occasion du festival Bitef, à Belgrade, 83 professionnels européens du secteur du spectacle vivant se sont retrouvés les 14 et 15 septembre pour une rencontre organisée par le programme Teatroskop. Parmi eux 40 professionnels français dont des directeurs ou représentants de scènes comme les Célestins de Lyon, le Phénix de Valenciennes, le CCN d'Orléans, la Filature de Mulhouse, MA scène nationale de Montbéliard, Comédie de Reims... «*Teatroskop est la traduction dans les faits des projets de l'Institut français en vue de bureaux spécialisés pour le spectacle vivant*», explique Philippe Le Moine, directeur adjoint de l'Ins-

titut français de Serbie. Une première étape a consisté à recenser les principaux théâtres, studios de danse, festivals et organismes professionnels dans l'espace ex-yougoslave, mais aussi en Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Albanie, Grèce et Turquie. Au-delà d'une notion d'exportation de spectacles (la France accueille et traduit davantage d'œuvres venant de ces pays que l'inverse), l'objectif de la rencontre était de nouer des liens entre centres de création, en vue d'enclencher des coopérations futures. «*La phase suivante va consister à susciter des rencontres et à les accompagner de façon personnalisée*», promet Philippe Le Moine. **I** Y. P.

## Le théâtre de Cluj à l'Athénée

Patrice Martinet, directeur de l'Athénée à Paris, connaissait le théâtre magyar de Cluj (Roumanie) pour avoir vécu dans cette ville de 1975 à 1979. Il accueille cette troupe du 13 au 18 novembre, pour une version d'*Ubu roi (Übű király)* en hongrois, mise en scène par Alain Timar, le directeur du Théâtre des Halles, à Avignon. «*Le directeur du théâtre magyar de Cluj, Gábor Tompa, est une personnalité novatrice qui mène beaucoup de collaborations internationales, observe Patrice Martinet. Ce Père Ubu iconoclaste est à contre-courant de l'idée d'une tradition théâtrale figée.*»



*Übű király*, mise en scène par Alain Timar

## Protestations après le limogeage d'Ondřej Černý

**PRAGUE.** Le 7 septembre, la ministre tchèque de la Culture, Alena Hanáková, a révoqué le directeur du Théâtre national, Ondřej Černý, sept mois avant la fin de son mandat. Il semble que l'administration reproche au directeur de ne pas faire avancer assez vite le projet de fusion entre le Théâtre national et l'Opéra d'État. Mais ce limogeage a suscité de nombreuses réactions. Ondřej Černý lui-même

regrette «*l'arrogance du pouvoir*». Les salariés du Théâtre national ont protesté et plusieurs articles de presse dénoncent l'absence de politique culturelle claire de la part de l'État ou l'incompétence d'Alena Hanáková. Ondřej Černý dirigeait le Théâtre national depuis 2007. Un appel à candidatures pour sa succession avait été lancé ce printemps puis annulé et remplacé par une procédure non publique. **I**

### VITE DIT

\* Le nouveau directeur du Théâtre de Berne, Stephan Märki, a choisi Estefania Miranda, directrice de la danse. \* États-unis : Francesca Zambello a été nommée directrice artistique de l'Opéra national de Washington. \* Québec : Maka Kotto, comédien d'origine camerounaise, vient d'être nommé ministre de la culture (gouvernement de Pauline Marois). \* Haïti : Yves Pénel remplace Frantz Jacobs à la direction du Théâtre national.

## Directeurs de festivals en atelier

**SLOVÉNIE.** La cinquième édition de l'atelier européen des jeunes managers de festivals, organisé par European Festivals Association (EFA), se déroulera du 14 au 21 octobre à Ljubljana (Slovénie). 35 jeunes dirigeants de 14 pays rencontreront 9 directeurs expérimentés, sous la coordination d'Hugo De Greef : Robyn Archer, (*The Light in Winter* à Melbourne), Rose Fenton (*Lift* à Londres), Michael Merzycyński (Malta Festival à Poznan), Jonathan Mills (Festival d'Édimbourg), Gérard Mortier (Teatro Real de Madrid), Fruzsina Szép (Sziget, festival de Budapest).

## Genève débat du théâtre

**SUISSE.** La Ville de Genève lance des Rencontres sur la culture avec un premier débat le 24 septembre sur le thème «*Théâtre et cité*», au théâtre de l'Orangerie. Sami Kanaan, magistrat en charge du département de la culture et des sports, pose les enjeux : «*Nouvelle Comédie, reconstruction du Théâtre de Carouge, pavillon pour la danse, relogement de la Parfumerie, mais aussi les effets très pernicieux de la loi fédérale sur l'assurance-chômage, la mise en place de conventions de soutien à l'échelle lémanique et d'une dynamique régionale en matière culturelle, les implications du projet de loi sur la culture du canton de Genève, etc.*» À suivre sur [www.geneveactive.com](http://www.geneveactive.com).

## Censure anti-homosexuels

**OUGANDA.** Le producteur de spectacles David Cecil a été libéré sous caution le 18 septembre après avoir été inculpé par la justice ougandaise pour avoir monté une pièce de théâtre avec un personnage homosexuel en premier rôle. Il risque deux ans de prison. David Lan, directeur du Young Vic de Londres, a écrit une lettre ouverte de protestation.

## MARSEILLE PROVENCE 2013

### Le Merlan se prépare à resurgir en force en 2013

Le théâtre du Merlan annonce une «programmation allégée» cet automne. «Cela va nous permettre de travailler en silence et en cachette pour mieux resurgir en 2013», explique le directeur artistique adjoint, Jean-Marc Diebold. Sur les huit projets déposés auprès de Marseille Provence 2013, la scène nationale a réussi à en faire coproduire quatre. «Les premiers contrats ont été signés en septembre, poursuit Jean-Marc Diebold. Cela concerne des projets que nous avons lancés dès 2010. Ce qui représente un total de 315 000 €.» Il s'agit de Opérateur créé par Ici-même Grenoble (financé par MP2013 à hauteur de 80 000 € sur un total pour la saison 2012/13 de 260 000 €), L'art du geste dans la Méditerranée par Virgillio Sieni (doté de 65 000 € sur 165 000 €), Vifs monté par le GDRA (150 000 € répartis entre le théâtre d'Arles et le Merlan, sur un budget de 300 000 €) et Cirque en capitales (90 000 € sur 280 000 €). À cela s'ajoutent le projet Jardins possibles des artistes Safi et Coloco qui s'inscrit dans le cadre des Quartiers créatifs de MP2013 et la programmation propre au Merlan intitulée En corps urbains. Le Merlan s'apprête, en outre, à passer l'année 2013 dans les travaux afin de rénover son système de chauffage-climatisation. Selon Daniel Hermann, adjoint à la culture à la Ville de Marseille et propriétaire du théâtre, la fin des travaux est prévue en septembre 2013. **MARJOLAINE DIHL**



D.R.

**Bertin Poirée : activité interrompue.** L'Espace Bertin Poirée à Paris, l'un des rares lieux programmant du buto en France et scène de chorégraphes émergents, a interrompu sa programmation. La commission de sécurité, qui est passée les 4 et 7 septembre, a fait savoir à L'association culturelle franco-japonaise de Tenri que sa licence de spectacle n'était pas renouvelée. La commission explique dans un courrier : «Les activités ne rentrent plus dans les cadres des critères de sécurité couverts par la licence». Surprenant, car ces activités n'ont pas changé.

**La Métive renouvelée.** Lieu de résidence et de création artistique, la Métive, créée il y a dix ans par Karine Halpern et Christophe Givois (directeur artistique), a célébré ses nouveaux espaces de travail après travaux dans le moulin de l'abbaye de Moutier-d'Ahun,

en Creuse, les 22 et 23 septembre. Pluridisciplinaire, le lieu a déjà accueilli, en danse, Laure Bonicel, Serge Ricci, Emmanuel Huynh, Jonas Chéreau, et, en théâtre, Marc Tamet, Anne Monfort, Hauke Lanz, Anna Nozière, Philippe Eustachon, Fred Cacheux...

**Marseille : naissance des Émouvantes.** Émouvance, label discographique et producteur de spectacles vivants à Marseille (13), dirigé par le contrebassiste Claude Tchamitchian crée le festival les Émouvantes qui se tiendra du 17 au 20 octobre à la salle Seita de la Friche la Belle de Mai. Au programme Vincent Courtois, Tchamitchian, Mickaël Nick, Guillaume Roy, Philippe Deschepper, Quatuor Ixi [Notre photo], des plasticiens, des danseurs...



D.R.

**Prix de la dramaturgie en français.** Le prix 2012 de la dramaturgie de langue française de la SACD sera remis à **Larry Tremblay** pour sa pièce *Cantate de guerre*, le 6 octobre lors du festival les Francophonies en Limousin, à Limoges (87).

**Contes d'Hoffman 10 000 billets.** **Nicolas Joël**, le directeur de l'Opéra de Paris annonce que 10 000 spectateurs ont suivi en direct la retransmission des *Contes d'Hoffman* le 19 septembre, dans les salles de cinéma de 170 villes d'Europe. Ce qui fait une moyenne de moins de 60 spectateurs pour chaque ville. Le taux de fréquentation est annoncé à 80%.

**Billetterie : condamnation.** **Alban Bennacer**, gérant du site Internet de revente de billets de spectacle Starlight (aujourd'hui fermé) a été condamné le 17 septembre à six mois de prison ferme (18 mois dont 12 avec sursis) et une amende de 37 500 euros par le tribunal correctionnel de Versailles, pour «pratiques commerciales trompeuses». La justice lui reprochait de ne pas avoir livré ni remboursé 1 169 places de spectacles revendues sur son site. 239 clients avaient déposé plainte.

**Théâtre à La Mézière.** Un petit théâtre de création a ouvert à La Mézière (35), au nord de Rennes. La programmation de la Station-Théâtre de 49 places est assurée par **Gwenael De Boodt** et **Marion Derrien**.

**Moisson des traductions.** La SACD a ouvert une base de données bilingue répertoriant les traductions en toutes langues de pièces de théâtre d'auteurs contemporains francophones. Baptisée La Moisson des traductions, elle a été créée et est accessible sur le site Entr'Actes. Elle recense plus de 6 000 traductions en 46 langues différentes de plus de 1 100 auteurs. [http://entractes.sacd.fr/moisson\\_trad.php](http://entractes.sacd.fr/moisson_trad.php)

## PARUTION

**L'OFFICIEL DE LA MUSIQUE.** La 26<sup>e</sup> édition de ce guide des musiques actuelles édité par l'IRMA est toujours aussi complet avec plus de 25 000 contacts. S'y ajoute des entretiens sur des nouveaux services apparus au sein de la filière musicale, dans l'univers Internet, l'environnement durable, le financement participatif... 764 pages, 49 €. [www.irma.asso.fr](http://www.irma.asso.fr)



D.R.

**L'ANNUAIRE DU SPECTACLE VIVANT.** Le Centre national du théâtre fait paraître l'édition 2013 de son Annuaire du spectacle vivant, qu'il édite depuis seize ans. Il recense près de 30 000 contacts : structures de création, de production et de diffusion, centres de ressources, organismes professionnels, centres de formation, presse et éditions spécialisées... 48 € [www.cnt.asso.fr](http://www.cnt.asso.fr)

**LES NOUVEAUX ENJEUX DES POLITIQUES CULTURELLES.** L'ouvrage dirigé par **Guy Saez**, directeur de recherche au CNRS, et **Jean-Pierre Saez**, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, donne la parole à de jeunes chercheurs européens sur la culture dans les villes à l'ère de la métropolisation et de l'euro-péanisation. De nombreux exemples sont cités, notamment dans le volet consacré aux dimensions économiques et technologiques de la culture. La Découverte, 399 pages, 32 €



D.R.

**SUSTAINABLE FESTIVAL AND STREET-FOOD CATERING.** Guide de bonnes pratiques éthiques et environnementales sur les services de bars et restauration dans les festivals (en anglais). [www.sustainweb.org](http://www.sustainweb.org)

**Marc Cardonnel aux Francos.** Suite au départ de **Kevin Douvillez** du poste de programmateur, les Francosfolies de La Rochelle ont recruté **Marc Cardonnel**, comme responsable de la programmation. Il était conseiller artistique et musical des Nuits de Fourvière. Un comité de programmation est constitué de Clarisse Fieurgant, en charge des créations, Florence Jeux, chargée des nouveaux talents, qui rejoignent Delphine Lagache (Francos Juniors) et Émilie Yakich (Chantier des Francos). Hélène Girault sera en charge de la production artistique du festival, des Francos Gourmandes de Tournus et des autres productions de Morgane, société gérant ces événements.

**Réouverture du Beffroi à Montrouge.** Le Beffroi, nouveau centre culturel et de congrès de Montrouge (92), a été inauguré le 28 septembre. Le bâtiment datant des années

1930 a été entièrement rénové. L'équipement se



compose désormais d'une salle de 732 places, modulable pour accueillir une fosse d'orchestre, d'une salle de 236 places et d'un plateau d'exposition de 1 000 m<sup>2</sup>. Une société publique locale gère le bâtiment, mais la programmation est assurée par le service culture de la Ville dirigé par **François Benoît**. Au programme de l'inauguration, *La Femme du Boulanger* avec Michel Galabru, Alain Souchon et le Comte de Bouderbala.

**La FAMDT à Nantes.** La Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (FAMDT) vient de recruter **Bernard Guinard** comme directeur pour remplacer **Pierre-Olivier Laulanné**, parti depuis déjà quelques mois. L'équipe de trois personnes jusqu'à présent basée à Parthenay (79), s'apprête à s'installer à Nantes (44).

**Le Moulin redémarre à Marseille.** La salle de musiques actuelles le Moulin, à Marseille, a repris ses activités le 28 septembre, après quatre années de réhabilitation. La jauge de la grande salle passe de 1 200 à 1 500 places, tandis qu'un club de 350 places a été créé. Entre 50 et 80 concerts (productions et locations) seront organisés chaque saison, ainsi que des actions vers le jeune public. Géré par l'association SAAG le Moulin, le lieu est dirigé et programmé par **Nicolas Christin**.

**Frasq s'étend.** De nouveaux partenaires rejoignent Frasq, la rencontre annuelle dédiée à la performance, initiée par le Générateur, à Paris, pour la quatrième édition du 6 au 28 octobre. Ce temps d'échange entre artistes performers avait attiré 2 100 personnes en 2011. Il associe Micadanses Paris, La muse en Circuit, Anis Gras – le lieu de l'autre, et Le Plateau (FRAC Île-de-France). De nouvelles collaborations se concrétisent avec l'ENSAPC-l'école supérieure nationale d'art de Paris

## PARIS

### Rentrée : deux nouveaux

Ils sont deux à rejoindre le grand bassin des petits théâtres parisiens. Le théâtre des Béliers parisiens, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, est connu car son aîné est tenu, depuis sept ans à Avignon, par le quatuor de producteurs Arthur Jugnot, Frédéric Thibault, David Roussel et Florent Bruneau. Ils ont racheté le Sudden pour y rejouer leurs spectacles du festival d'Avignon et y disposent de deux salles de 110 et 190 places. Dès le 24 septembre, une nouvelle programmation y a démarré, avec notamment la pièce *Une semaine pas plus*. «*Nous travaillons en coréalisation*», précise Frédéric Thibault qui assure : «*L'aventure financière est moins importante que celle humaine*», même si l'équipe cherche toujours des subventions. Au Bo Saint-Martin, l'animateur producteur Dan Bolender et le comédien Bonaf ont voulu recréer l'ambiance de leur spectacle du Théâtre l'Archipel, toujours suivi d'un *aftershow*. «*Le Bo Saint-Martin, c'est plus qu'un théâtre*», souligne Bonaf, programmateur d'artistes dont Jean-François Derec ou Frédéric Gersal. En-dehors du bar accolé à la salle (66 places), le Bo Saint-Martin propose des stages d'improvisation, des séances de voyance, des goûters d'anniversaires et bientôt une Bo Academy. La salle peut aussi être louée, un mélange des genres assumé. ■ ANAÏS COIGNAC



Le Bo théâtre

Cergy, Glamorama, le Festival de la Croatie en France, Ygrec, Hôtel Paradoxe et Serendip.

**ODIA.** L'agence régionale normande du spectacle vivant prolonge jusqu'au 6 octobre son

appel d'offres pour le poste de directeur faute de «[d']un nombre significatif de candidatures féminines à ce jour». Le futur directeur remplacera **Thierry Boré**, devenu directeur de Spectacle vivant en Bretagne.

## INAUGURATION

### Montbéliard fête son Moloco

La scène de musiques actuelles le Moloco, à Montbéliard (25), a été inaugurée le 20 septembre par les ministres de la Culture et de l'Économie, Pierre Moscovici étant l'ancien président de l'agglomération. La salle de 600 places proposera cette saison près de 90 événements, dont une soixantaine de concerts et deux festivals : Impetus (cultures et musiques divergentes), organisé avec la Poudrière de Belfort et en Suisse avec d'anciens programmateurs du Romandic ; et Génériq, organisé avec les Eurockéennes de Belfort et plusieurs autres salles. Le Moloco est ouvert 7 jours sur 7 et fonctionnera avec un budget d'environ un

million d'euros en 2013, dont 30% de ressources propres. L'équipe se limite à neuf personnes (7,5 équivalents temps plein), dont le directeur, programmateur et responsable de l'action culturelle, David Demange, qui assumait cette dernière fonction à la Cartonnerie de Reims. Dominique Aujouannet, venue du CDN de Montluçon, est l'administratrice, Guillaume Dampenon assure l'accompagnement des groupes, à mi-temps avec la Poudrière. «*Nous avons des pratiques d'accompagnement communes avec Belfort. Notre programmation sera très axée sur la découverte, avec une salle modulable de 400 à 600 places*»,

explique le directeur. Thierry Jungblut est le régisseur et directeur technique et Guillaume Mougel (ex-Eurockéennes), le responsable de la communication. Philippe Megnin, dit



L'équipe du Moloco

«Le Chef», est responsable du bar. Ce défenseur de la première heure d'une salle de musiques actuelles à Montbéliard est membre de l'association les Productions de l'Impossible. ■ N. D.

**Guy Darmet, agent d'artistes.** Guy Darmet, ex-directeur de la Biennale de Lyon et de la Maison de la danse, est parti en retraite le 31 décembre 2011. Le voilà déjà revenu du Brésil où il vit pour la Biennale 2012, cette fois comme « ambassadeur de quelques compagnies brésiliennes » selon ses termes. Il aide en particulier la compagnie Grupo Corpo dans les rencontres professionnelles du Focus Danse. « *La vie est devenue tellement chère au Brésil, confie-t-il. Je n'avais pas prévu de travailler, mais ma retraite n'y suffit plus* »... Ceci avec un évident plaisir à reprendre du service.

**René Dosière et le cabinet d'Aurélié Filippetti.** Très médiatisé pour son récent livre où il préconise de mettre l'État et les collectivités territoriales au régime, le député PS René Dosière met le nez dans les dépenses culturelles. Dans une question écrite à Aurélié Filippetti du 11 septembre, il demande que le ministère

## ÉQUIPEMENT

### Un espace cirque au centre de Bègles

La ville de Bègles, en banlieue bordelaise, sera dotée en janvier 2013 d'une esplanade dévolue à l'accueil de chapiteaux de cirque contemporain d'une capacité jusqu'à 650 places. C'est la première étape d'un projet qui veut être « *une sorte de Lieu unique* » selon Philippe Sanchez, directeur du service culturel, « *en ce sens qu'on y trouvera de la culture même si on ne vient pas pour ça* ». Le quadrilatère de 85 mètres sur 70 est bordé par trois

bâtiments d'une ancienne friche industrielle et l'un d'entre eux hébergera, d'ici 2015, une librairie, une salle de spectacle, une brasserie qui sera ouverte sur l'espace cirque. Seule une partie du bâtiment (900 m<sup>2</sup>) est publique, le reste (2 500 m<sup>2</sup>) est géré par une société d'économie mixte. L'esplanade accueillera 2 à 3 compagnies par an pour une occupation totale de 2 à 3 mois. Elles devront posséder un chapiteau même si la municipalité n'exclut



pas, à terme, d'en acquérir un. Avec Bordeaux qui reçoit des cirques traditionnels, Bègles sera la seule ville de l'agglomération à avoir une aire d'accueil en zone urbaine. **■ JEAN-LUC ÉLUARD**

de la Culture et de la Communication lui communique les moyennes des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises, pour les membres de son cabinet.

**Bordeaux, changement au Trianon.** Le Trianon, salle de 266 places au centre de Bordeaux, change de directeur. Cinéma pendant trente ans, la salle est devenue une salle

de spectacle depuis trois ans, gérée par Frédéric Bouchet, propriétaire du Théâtre des Salinières, spécialisé dans le théâtre de boulevard. La société « Cinémas de Guyenne et Gascogne », propriétaire des murs, a nommé Xavier Viton pour lui succéder. Propriétaire de deux cafés-théâtres bordelais, il s'appuie sur une programmation mélangeant humour et musique (classique et jazz).

**Nantes : réouverture de la salle Vasse.** La Ville de Nantes vient d'achever la rénovation de la salle Vasse, pour 850 000 euros : scène refaite, pose de panneaux acoustiques, chauffage, accès handicapés... La capacité de la salle est passée de 400 à 348 places assises. La compagnie théâtrale nantaise Science 89, dirigée par Michel Valmer et Françoise Thyron, reste missionnée pour la direction artistique, avec une subvention municipale de 70 000 euros. La dernière saison a reçu 15 600 spectateurs.

**Centenaire Jean Vilar.** Après les expositions à Sète puis Avignon (celle-ci prolongée jusqu'au 22 décembre), la célébration du centenaire de la naissance de Jean Vilar se poursuit à Paris avec « Le Monde de Jean Vilar », au Théâtre national de Chaillot, du 10 octobre au 13 décembre. À retenir également, les colloques à Avignon (26 au 27 octobre) et à Paris (29 au 31 octobre) et trois spectacles à la Comédie-Française, au Théâtre Jean Vilar de Suresnes et à Chaillot.

**Scopitone : progression.** Le festival nantais d'arts numériques et de musique électro Scopitone annonce une progression de 30% avec 16 700 spectateurs aux concerts et performances et 22 300 visiteurs aux expositions.

## PORTEUR DE PROJET

### Jean-Christophe Petiteau, gérant de l'Art en boîte à Nantes

Jean-Christophe Petiteau est entré à vingt ans à la télévision locale Angers 7, après une formation vidéo, d'abord comme caméraman, puis monteur, régisseur lumière de plateau, enfin réalisateur. C'est à ce poste, en réalisant des reportages, qu'il a découvert le contact entre la vidéo et les arts. Lorsqu'Angers 7 a été dissous, voici deux ans, il a monté son entreprise à Angers (49), en proposant aux compagnies de théâtre, danse et musique de réaliser des films promotionnels. Un an plus tard, il s'installait à Nantes (44), par opportunité, mais aussi parce qu'une plus grande ville lui ouvrait des perspectives nationales. « *La création de l'Art en boîte répond à une envie profonde d'aider les artistes* »,

explique-t-il. Avec la généralisation de l'Internet à haut débit et des réseaux sociaux, le clic sur l'écran pour accéder à une vidéo est devenu un geste automatique. Mais pour trouver des clients dans le secteur artistique, Jean-Christophe Petiteau savait qu'il fallait une prestation à bas coût. « *J'ai une clientèle à 50% de collectivités et d'institutionnels et à 50% d'artistes. Aux premiers, je présente une sensibilité esthétique et artistique particulière. Aux seconds, j'apporte une approche publicitaire, une capacité à transmettre un message commercial qu'ils ont du mal à obtenir quand ils font appel à un vidéaste qui est lui-même artiste ou amateur* ». L'entreprise reste fragile. Jean-Christophe Petiteau



n'a pas pu pérenniser les deux postes temporaires qu'il avait ouverts à son arrivée à Nantes, mais il est confiant car il a ses fidèles et sait qu'il existe un besoin d'images de qualité notamment dans la danse. On peut voir sur son site des exemples de son travail avec Kubilai Khan, Octavio de la Rosa, Gianni Josef ou CFB 451. Il a aussi d'autres idées, il voudrait associer des artistes à des performances artistiques filmées, mettant en valeur un espace public, projets artistiques que des collectivités locales produiraient dans un objectif de promotion touristique. **■ Y. P.**

**Parité : des chiffres parlants.** La SACD participe à la publication d'une brochure qui montre la faible place des spectacles de femmes dans les programmes des théâtres et le manque de parité sur les postes à responsabilité dans le spectacle vivant. Cette photographie s'appuie sur l'annonce des saisons culturelles 2012-2013. À télécharger sur [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)

**MEO : nouveau coup dur.** Déjà en situation précaire, la Maison d'Europe et d'Orient à Paris a appris au début de l'été que l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) allait baisser sa subvention de 45 000 à 20 000 euros. Le lieu parisien va aussi se retrouver au tribunal pour des questions de loyer (augmentation contestée). Malgré son expertise de la création dramatique en Europe centrale et de l'Est et son fonds de traductions, la MEO paye son indépendance par l'absence de soutiens institutionnels. Elle vient de publier une Anthologie des écritures théâtrales contemporaines de Croatie, mais ne figure pas dans le programme de l'actuelle saison France-Croatie.

**Le Temps d'aimer, plus fort.** L'édition 2012 du festival de danse Le Temps d'aimer, à Biarritz (64), a reçu 10 206 spectateurs en salle (soit 24% de plus qu'en 2011) et 10 750 spectateurs en extérieur. Les recettes de billetterie inattendues sont bienvenues pour cette manifestation, dirigée par **Thierry Malandain**, dont le budget est de 650 000 €.

**Groupe des 20 Rhône-Alpes.** Le nouveau président du Groupe des 20 - Théâtres de ville en Rhône-Alpes est **Jacky Rocher**, directeur de La Rampe-La Ponatière à Échirolles (38).

**Vieilles Charrues : départ de Loïck Royant.** Le festival des Vieilles Charrues (29) a annoncé que son directeur, **Loïck Royant**, quitterait ses fonctions début 2013, pour se consacrer à de nouveaux projets personnels. L'association, précise qu'il avait annoncé son intention aux coprésidents des Vieilles Charrues à l'issue de la dernière édition du festival. Début septembre, l'un des coprésidents et coprogrammateurs, **Jean-Philippe Quignon**, est mort des suites d'un cancer.

SAINT-MALO

**L'Omnibus repris par la Route du Rock**

La salle de musiques actuelles l'Omnibus, gérée depuis sa création il y a dix ans par l'association Ohm et cætera, sera reprise à partir du 1<sup>er</sup> octobre par Rock Tympan qui organise le festival La Route du Rock. C'est ce qu'a décidé le conseil municipal de la ville de Saint-Malo (35), le 21 septembre. La candidature d'Ohm et cætera a été écartée pour être arrivée après la date limite du 30 mars. Aude Morda, directrice de l'Omnibus, explique : « Notre dossier a été bloqué par la Poste et est arrivé en retard. La mairie nous a demandé de ne pas contracter pour des concerts à la rentrée. Nous attendons de rencontrer les personnes de Rock.» Le cahier des charges impose au nouveau délégataire de reprendre les 12 salariés de la salle. La délégation de service public est d'une durée de cinq ans. François Floret, directeur de Rock Tympan, confie : « Nous espérons à terme proposer près de 50 concerts et soirées par an. Nous embaucherons un(e) comptable pour délimiter de façon étanche nos trois activités : festival, booking et salle.» La Route du Rock a essuyé 100 000 euros de perte cette année. L'Omnibus, qui va changer de nom, comprend une salle de 920 places, une autre de 120 places, quatre studios de répétition et un studio d'enregistrement. Son budget est d'un million d'euros, dont 60% versés par la ville. **I. N. D.**



François Floret

**Paris Villette : toujours l'inquiétude.** À l'occasion de l'ouverture de saison, le directeur du Théâtre Paris-Villette, **Patrick Gufflet**, renouvelle son alerte : « La Ville de Paris ne parvenant pas encore à assurer la reconduction de sa subvention, laisse planer un doute terrible sur

la pérennité du Paris-Villette. Si rien ne se conclut dans les jours qui viennent, le Paris-Villette, en cessation de paiement irait inéluctablement vers un dépôt de bilan. Conséquence immédiate, il faut l'écrire pour le croire : annulation de toute la programmation.»

SUR VOS AGENDAS

**THESSALONIQUE (Grèce)**  
17 AU 21 OCTOBRE  
Womex  
[www.womex.com](http://www.womex.com)

**AUCH DU 26 OCTOBRE**  
**AU 4 NOVEMBRE**



**Circa**

La prochaine édition de Circa à Auch (32), sera l'occasion d'une rencontre sur les dix propositions de Cirque en campagne (*La Lettre du Spectacle* du 6 juillet) et sur les premières conclusions de deux études menées par Territoires de Cirque sur la situation du cirque dans la région Midi-Pyrénées et l'agglomération bordelaise.

**NANTES 22 ET 23 OCTOBRE**  
*Oser le lien et les interactions entre l'ensemble des pratiques artistiques, la création, les enseignements, l'éducation : oui, mais comment ?*  
Par Canopéa  
[contact@canopeea.fr](mailto:contact@canopeea.fr)

**SÉLESTAT LE 25 OCTOBRE**  
*Promouvoir la pratique artistique dans le médico-social.*  
Par le festival Charivari avec l'ESTES de Strasbourg  
03 88 85 03 86

**PARIS 25 ET 26 OCTOBRE**  
MaMA  
[contact@mama-event.com](mailto:contact@mama-event.com)

**EURRE 26 ET 27 OCTOBRE**  
*La transmission d'une direction artistique et administrative*  
Par la compagnie Transe

**RILLIEUX-LA-PAPE 30 ET 31 OCTOBRE**

**Les nouvelles petites scènes ouvertes**

Première édition de la plateforme nationale de l'association Petites Scènes ouvertes (PSO) avec la présentation du travail de 12 compagnies. Table ronde : Quelles politiques pour la danse en région ? Objectifs, stratégies, perspectives. Les exemples du Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.  
[info@cnr.fr](mailto:info@cnr.fr)

express et la Fédération des arts de la rue Rhône-Alpes  
04 75 40 63 04

**AUCH 30 OCTOBRE**  
*Rencontre cirque de l'ONDA*  
[jean-paul.perez@onda.fr](mailto:jean-paul.perez@onda.fr)

**SÉLESTAT 12 NOVEMBRE**  
*Les enjeux de la permanence artistique dans les théâtres : résidences et artistes associés*

Par l'Agence culturelle d'Alsace  
03 88 58 87 98

**TOULON 15 ET 16 NOVEMBRE**

*Recomposition des territoires et spectacle vivant : les modèles de demain*  
Par La Scène  
[www.lascene.com](http://www.lascene.com)  
02 40 20 60 29





## PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

### Programmation et organisation des saisons culturelles 2013/2014 – 2014/2015 – 2015/2016 – 2016/2017

#### 1 Collectivité délégante :

Ville de La Ricamarie - Place Michel Rondet - 42150 LA RICAMARIE

#### 2 Nature : Programmation et organisation des saisons culturelles 2013 à 2017

#### 3 Objet de la délégation :

La gestion des saisons culturelles 2013/2014 – 2014/2015 – 2015/2016 – 2016/2017 comprenant :

- › la programmation de spectacles adultes et enfants et résidences d'artistes
- › l'organisation d'ateliers de pratique artistique destinés aux amateurs,
- › la réalisation d'animations artistiques auprès des écoles ricamandoises (écoles maternelles, écoles élémentaires, collège), en accord avec les enseignants.

#### 4 Équipement mis à la disposition du délégataire :

La salle de spectacle Louis Daquin est domiciliée avenue Maurice Thorez à La Ricamarie. Cette salle municipale est équipée d'une régie son et lumière, d'une capacité de 419 places avec une loge collective et des loges individuelles, espace catering, cuisine, vestiaires, hall d'accueil, bar et sanitaires.

#### 5 Procédure préalable à la passation du contrat :

Délégation de service public de type affermage en application des articles L 1411-1 et suivants et R 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### 6 Composition du dossier de candidature :

Les candidats devront produire tous les documents permettant à l'autorité délégante d'apprécier leurs garanties professionnelles et financières et leur aptitude à assurer la qualité, la continuité du service public délégué, notamment :

- › Une lettre de candidature avec motivations,
- › Une présentation de l'organisme candidat et de son personnel,
- › La description des activités culturelles du candidat et ses références,
- › Lettre de candidature (DC1), déclaration du candidat (DC2), datées et signées,
- › Attestation du candidat justifiant qu'il est en règle envers ses obligations fiscales et sociales (NOT12),
- › Extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) si le candidat est soumis à cette obligation,
- › Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 324-16, L 125-1 et L 125-3 du code du Travail,
- › Des renseignements relatifs à la structure juridique de l'organisme candidat,
- › La copie des licences d'organisateur de spectacles,
- › Une attestation d'assurance de la compagnie auprès de laquelle l'organisme candidat a souscrit une police de responsabilité de spectacles en cours de validité,
- › Les moyens humains et financiers du candidat,
- › Les trois derniers bilans, annexes et comptes de résultats du candidat.

#### 7 Durée de la délégation de service public : Quatre ans.

Elle prendra effet le 1<sup>er</sup> septembre 2013 et s'achèvera le 31 août 2017.

#### 8 Date limite de réception des candidatures :

29 octobre 2012 à 16 heures.

#### 9 Condition de remise des candidatures :

Les offres devront parvenir par pli recommandé avec accusé de réception ou par porteur contre récépissé sous enveloppe cachetée à la Mairie de La Ricamarie, à l'adresse suivante : Mairie de La Ricamarie - Place Michel Rondet - 42150 LA RICAMARIE, avec la mention suivante : « Délégation de service public – Programmation culturelle - NE PAS OUVRIR ».

#### 10 Renseignements : Direction de la Vie Locale, Tél : 04 77 81 04 37.

#### 11 Date de la dernière publication : 28 septembre 2012.



## PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE SEINE-SAINT-DENIS ÎLE-DE-FRANCE

[www.polesup93.fr](http://www.polesup93.fr)

## RECRUTE SON DIRECTEUR (H/F)

Le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique Seine-Saint-Denis / Ile-de-France (Pôle Sup'93) est un établissement d'enseignement supérieur habilité par le Ministère de la Culture et de la Communication à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) dans le cadre du décret du 27 novembre 2007. Ouvert en septembre 2009, l'établissement propose, en partenariat avec l'Université Paris 8 et le Cefedem Ile-de-France, un cursus d'études conduisant à l'obtention du DNSPM en lien avec la licence « Arts, mention Musique » et à l'obtention du Diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique.

Actuellement, le Pôle Sup'93 est constitué en association loi 1901 de préfiguration d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) qui sera créé à l'été 2012.

### MISSIONS :

Nommé pour un mandat de cinq ans renouvelable, le Directeur a pour mission d'élaborer et de conduire le projet artistique, culturel et pédagogique d'établissement à partir des orientations politiques définies par le Conseil d'administration. A ce titre, il met en œuvre les formations habilitées par le ministère de la Culture et de la Communication, tant au niveau de la formation initiale que de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation à la pédagogie, dans une volonté d'innovation, doit constituer un point fort du projet d'établissement.

### PROFIL :

#### EXPÉRIENCE SIGNIFICATIVE DANS LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT ARTISTIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OU DE STRUCTURE CULTURELLE D'ENVERGURE

- Maîtrise de la conduite de projets en lien avec des partenaires institutionnels.
- Connaissance de l'environnement juridique, financier et administratif des collectivités territoriales.
- Maîtrise des enjeux de l'enseignement supérieur en général et de l'enseignement supérieur dans le domaine du spectacle vivant, en particulier s'agissant des objectifs de professionnalisation et d'insertion dans les métiers d'interprètes et d'enseignants.
- Connaissance des milieux artistiques professionnels, des réseaux de diffusion et de création, des réseaux professionnels et des problématiques de l'enseignement artistique initial et spécialisé.
- Compétences managériales et capacité à fédérer et à travailler en équipe.

Le profil de poste et une note d'orientation relative aux missions et priorités fixées par les partenaires publics sont téléchargeables sur le site de l'établissement :

[www.polesup93.fr/recrutement](http://www.polesup93.fr/recrutement)

Les candidat(e)s présélectionné(e)s seront auditionné(e)s par le jury sur la base d'un projet d'orientations pédagogique, artistique et culturelle de l'établissement.

**CANDIDATURES :** Curriculum Vitae et lettre de motivation à adresser avant le **19 octobre 2012** (date de la Poste faisant foi) à :

**Madame la Présidente**  
**Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique**  
**Seine-Saint-Denis Ile-de-France**  
**RECRUTEMENT DIRECTEUR**  
**4 avenue de la Division Leclerc**  
**93300 Aubervilliers**

**RENSEIGNEMENTS**  
**01 43 11 25 03**  
 recrutement@polesup93.fr





Chef de file d'IN SITU, réseau européen de création composé de 20 membres, concepteur du rituel Sirènes et midi net, de Métamorphoses en 2013 pour la Capitale européenne de la culture 2013, Lieux publics, centre national de création pour l'espace public dirigé par le compositeur Pierre Sauvageot recherche un :

### Responsable d'administration (H/F)

Placée sous l'autorité de la directrice adjointe, la personne sera chargée de la gestion financière et administrative de la structure qui comprend 18 salariés permanents.

#### Vos missions principales comprennent :

→ **comptabilité du réseau IN SITU** cofinancé par la Commission européenne jusqu'en 2016

→ **comptabilité de l'ensemble de la structure** : saisie d'écritures, pointages, règlements, rapprochements bancaires, déclarations TVA, établissement de factures, préparation du bilan (logiciel Sage)

#### → gestion budgétaire

élaboration et suivi du budget général de la structure (2,5 M€ en moyenne), de la trésorerie et des investissements, contrôle de gestion. Interlocuteur des fournisseurs, banque, expert-comptable et commissaire aux comptes

→ **gestion administrative** (sociale, fiscale et juridique) rédaction, gestion des différents contrats (de travail, de production, de partenariat, etc), demandes de subventions, fiscalité, veille juridique, organisation des procédures administratives, outils de gestion et de statistiques, préparation des CA et AG

#### → administration du personnel

plan de formation, gestion des présences, dues et contrats de travail, recrutement, traitement des salaires des permanents et intermittents (logiciel Spaiectacle/GHS), encadrement du personnel administratif et comptable

#### Profil :

Formation supérieure en gestion et comptabilité  
Expérience professionnelle significative dans le secteur du spectacle vivant  
Très bonne maîtrise de l'informatique (excel notamment)  
Qualités d'organisation, rigueur, esprit de synthèse  
Maîtrise de l'anglais

#### Conditions d'emploi :

Poste CDI, cadre groupe 4 à pourvoir au plus vite.  
CCN des Entreprises artistiques et culturelles (Syndéac).  
Disponibilité certains soirs et week-ends.

#### Candidatures (lettre motivation + CV) à envoyer avant le 10 octobre 2012 :

à l'attention de Mme CHATRAS  
Lieux publics – cité des arts de la rue  
225 avenue des Aygaldes - 13015 Marseille  
ou par courriel à [direction@lieuxpublics.com](mailto:direction@lieuxpublics.com)  
Plus d'informations sur [www.lieuxpublics.com](http://www.lieuxpublics.com)



direction Arnaud Meunier

### RECRUTE

La Comédie de Saint-Étienne fait l'objet d'une complète reconstruction sur un nouveau site qui sera opérationnel au printemps 2016. Le CDN disposera de plusieurs salles de spectacles et de répétitions, dans un quartier de la ville en pleine mutation. Il conserve son site initial d'ici-là. Ce projet architectural d'envergure s'inscrit plus largement dans un plan global de rénovation et de transformation de la ville.

### UN ADMINISTRATEUR DE PRODUCTION (H/F) - CDI

Sous la responsabilité du Directeur et de l'Administrateur et dans le cadre du projet artistique, il ou elle aura en charge les productions de La Comédie, en assurera le montage, la mise en oeuvre et la diffusion à un niveau national et international.

Sa mission principale sera d'assurer le rayonnement du CDN par la visibilité de ses productions mises en scène par son Directeur ou par les artistes produits par La Comédie.

#### MISSIONS

- Rechercher des partenariats en lien avec les créations et leurs diffusions (y compris institutionnels et privés)
- Concevoir et suivre les budgets de productions et de tournées
- Assurer le suivi effectif des productions auprès des équipes de créations comme auprès des structures d'accueil
- Assurer la coordination avec les services du CDN (administration, technique, communication, presse, relations publiques, etc.) et avec son École Supérieure d'Art Dramatique
- Négocier et rédiger les contrats et les conventions
- Accompagner les artistes dans la maturation de leurs projets de création

#### PROFIL

- Expérience significative de la production du spectacle vivant et de la diffusion
- Connaissance des réseaux professionnels et institutionnels français et internationaux
- Connaissance de la création théâtrale
- Formation en gestion et administration de production
- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise de l'anglais
- Autonomie, initiative, rigueur, aptitudes à la négociation et à la communication
- Permis B

#### CONDITIONS

Rémunération selon grille Syndéac et expérience

Poste à pourvoir dès que possible / adresser CV et lettre de motivation au plus tard le 10 octobre 2012 à Monsieur Arnaud Meunier, directeur  
[comedie@lacomedie.fr](mailto:comedie@lacomedie.fr) 7, avenue Émile Loubet – 42048 Saint-Étienne cedex 1

### UN RÉGISSEUR LUMIÈRE (H/F) - CDI

Sous l'autorité du Directeur Technique et du Régisseur Général, il ou elle est responsable de la préparation et de la mise en place des moyens nécessaires à la réalisation lumière des activités de La Comédie, au siège, en tournée ou dans tout autre lieu.

#### MISSIONS

- Déterminer les conditions de mise en œuvre du personnel et du matériel adaptées au lieu et au type de réalisation, en conciliant les impératifs techniques et les objectifs artistiques
- Assurer la préparation et le suivi technique des manifestations ainsi que la gestion du personnel au sein du service électrique en accord avec la direction technique et le régisseur général
- Encadrer et coordonner sur scène le personnel intermittent et veiller au respect des règles de sécurité, mettre en place des moyens de préventions nécessaires
- Concevoir le plan d'éclairage d'un spectacle
- Assurer la maintenance des installations électriques (scéniques et bâtiment) et du contrôle périodique. Diagnostic et mise en place de solutions techniques
- Prévoir et proposer à la direction technique les dépenses et investissements au sein du service et participer au développement des équipements techniques

#### PROFIL

- Expérience confirmée dans un poste similaire. Formation électrique indispensable (scénique et bâtiment) et connaissances approfondies des jeux d'orgue
- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise des délais et des procédures
- Habilitation électrique BC - B2 - BR - HO et SSIAP 1
- Maîtrise de l'anglais souhaitée
- Qualités relationnelles. Sens de l'écoute, de l'organisation et du management

#### CONDITIONS

- Filière technique agent de maîtrise groupe 6
- Rémunération selon grille Syndéac et expérience

Poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013  
adresser CV et lettre de motivation au plus tard le 26 octobre 2012  
à Monsieur Jacques Mollon, directeur technique

[comedie@lacomedie.fr](mailto:comedie@lacomedie.fr) 7, avenue Émile Loubet – 42048 Saint-Étienne cedex 1

Bonlieu scène nationale  
 scène nationale Anancy

## recrute un(e) responsable des relations avec le public CDI à temps plein

### missions

Dans le cadre du projet artistique du directeur, sous l'autorité de la secrétaire générale et en collaboration avec les équipes de communication, billetterie et accueil, elle/il aura la responsabilité des missions suivantes :

- définir, élaborer et mettre en œuvre le projet de relations publiques dans ses différents aspects : développement et fidélisation des publics, sensibilisation et accessibilité des nouveaux publics, mise en œuvre d'actions spécifiques autour du projet artistique
- assurer l'encadrement, et l'animation de l'équipe de relations publiques
- assurer la coordination avec la communication, la billetterie et l'accueil
- développer et mettre en place de nouveaux partenariats pour assurer le rayonnement de Bonlieu Scène nationale

### profil recherché et compétences

- expérience significative dans un poste similaire
- bonne connaissance du spectacle vivant
- aisance rédactionnelle
- sens de l'organisation, rigueur et anticipation
- goût pour le travail de terrain et le travail en équipe
- imagination et réactivité
- permis de conduire

### condition de recrutement

- > poste à temps plein à pourvoir au 1<sup>er</sup> janvier 2013
- > salaire envisagé : rémunération selon expérience et grille Syndéac
- > candidature (CV et lettre de motivation) uniquement par courriel à bsn@bonlieu-anancy.com à l'attention de Salvador Garcia directeur de Bonlieu Scène nationale avant le 12 octobre 2012

www.bonlieu-anancy.com



régie  
 culturelle  
 régionale

*Outil d'action culturelle de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Régie Culturelle Régionale, établissement public, intervient sur l'ensemble des champs artistiques : spectacle vivant, livre et lecture, arts visuels, cinéma... La Régie accompagne le milieu culturel régional par une politique d'éditions, de résidences et de diffusion de spectacles à travers l'organisation d'événements culturels majeurs, de salons nationaux et internationaux, par sa présence sur de nombreux festivals ; et gère un important parc de matériel scénique au profit des associations et petites communes de la région.*

## LA RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE RECRUTE POUR SON SERVICE TECHNIQUE PAR VOIE STATUTAIRE OU À DÉFAUT CONTRACTUELLE :

www.laregie-paca.com

### un régisseur général

#### (CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIENS TERRITORIAUX)

Sous l'autorité du Directeur Technique, vous serez chargé de :

- Accueil, conseil et orientation des utilisateurs et du public,
- Planification, coordination et animation de l'équipe technique,
- Du respect des normes de sécurité relatives au personnel technique, au matériel (Code du Travail) et au public (réglementation incendie dans les ERP),
- Des plannings d'utilisation du matériel
- De la maintenance et de l'entretien du matériel et du bâtiment,
- De la gestion des stocks de consommables,
- D'assurer une veille sur l'évolution technique du matériel,
- De proposer un renouvellement ou une adaptation du parc de matériel,
- De concevoir et animer des formations initiales en lumière, son et sécurité.

Poste nécessitant de nombreux déplacements. Forte expérience requise dans un poste équivalent.

### un régisseur son et lumière

#### (CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIEN TERRITORIAUX)

Sous l'autorité du Directeur Technique et du régisseur général, vos missions seront principalement les suivantes :

- Le choix et la maintenance des matériels : grande connaissance des équipements techniques (consoles numériques, LEDS etc...) et de leur utilisation, principalement la lumière,
- La responsabilité dans tout le domaine de la lumière et du son,
- L'aménagement de plateaux avec installation des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements,
- Mise en œuvre de la partie technique des compagnies en résidence au sein de la Régie,
- Contrôle périodique des matériels et équipements,
- Suivi et entretien des matériels,
- Horaires décalés.

Poste nécessitant une grande mobilité ainsi qu'une grande disponibilité. Expérience sur un poste équivalent requise.

**Les dossiers de candidatures devront être adressés  
 (lettre manuscrite + CV), avant le 20 octobre 2012  
 à Monsieur le Président, Direction des Ressources  
 Humaines, Carrefour de la Malle, CD 60D,  
 13320 BOUC-BEL-AIR.**

LE TARMAC LA SCENE  
 INTERNATIONALE  
 FRANCOPHONE

recrute

## un(e) responsable de production et de diffusion

### Missions

- le montage, la préparation, l'organisation et le suivi des productions
- l'élaboration des budgets de production et de diffusion
- la préparation des contrats de coproduction, de cession et d'embauche des artistes
- la mise en place d'une stratégie de promotion et de diffusion des productions en Ile-de-France, en France et à l'international
- rédaction des dossiers de production et de diffusion
- la prospection, la négociation, l'organisation de la diffusion des productions du TARMAC
- l'administration et l'organisation des tournées et leur accompagnement
- la construction et la gestion du fichier diffusion

### Profil recherché et qualités requises

- parfaite connaissance du spectacle vivant et de ses réseaux locaux, nationaux, internationaux
- expérience confirmée en production et diffusion du spectacle vivant
- disponibilité et mobilité
- rigueur et bonne capacité d'organisation et d'anticipation
- excellentes capacités relationnelles et rédactionnelles
- goût du travail en équipe
- maîtrise de l'outil informatique (Word et Excel)

### Conditions

- poste basé à Paris 20ème
- prise de fonction rapide
- CDI
- rémunération sur la base de la CCNEAC (groupe 4 ou 5) selon expérience

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation)  
 à Valérie Baran  
 secretariat@letarmac.fr

## Structures de création et de diffusion

### Direction

**ESPACE JEAN-ROGER CAUS-SIMON - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE** à Tremblay-en-France (93). Directeur (h/f). Cand. avant le 20/10. À pourvoir le 1/12. [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)  
**LA NACRE** à Villeurbanne (69). Directeur (h/f). CDI. [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)

### Administration / production / diffusion

**COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE** (42). Administrateur de production (h/f). → Voir page 13

**LIEUX PUBLICS**, Centre national de création à Marseille (13). Responsable d'administration.

→ Voir page 13

**LE TARMAC** à Paris. Responsable de production et de diffusion. → Voir page 14

**THÉÂTRE DE LA COMMUNE** à Aubervilliers (93). Attaché de production (h/f). Cand. avant le 7/10. [p.luciat-labry@theatredelacommune.com](mailto:p.luciat-labry@theatredelacommune.com)

**THÉÂTRE DU VÉSINET** (78). Administrateur (h/f). Pour décembre. Cand. avant le 30/10. [recrut.vesinet@wanadoo.fr](mailto:recrut.vesinet@wanadoo.fr)

**LES ÉCLATS** à La Rochelle (17). Chargé de diffusion et coordinations de tournée (h/f). CDD de 6 mois. Cand. avant le 20/10. [contact@leseclats.com](mailto:contact@leseclats.com)

**EOLIE SONGE** à Lille (59). Administrateur général et de production (h/f). Cand. avant le 5/10. [adm.eoliesonge@gmail.com](mailto:adm.eoliesonge@gmail.com)

**COMPAGNIE PIC LA POULE** à Poitiers (86). Chargé(e) du développement de la diffusion nationale. Cand. avant le 8/10. Entretiens dès le 9/10. [picalpoule@gmail.com](mailto:picalpoule@gmail.com)

**COMPAGNIE TANGO OSTINATO** à Paris. Chargé(e) d'administration et de production. [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)  
**OUTHERE MUSIC FRANCE** à Paris. Chargé(e) de production. Pour le 15/10. [julien.dubois@outhere-music.com](mailto:julien.dubois@outhere-music.com)

**COMPAGNIE MARYSE DELENTE** à Lyon (69). Directeur administratif (h/f). Cand. avant le 5/10. [www.ciedelente.com](http://www.ciedelente.com)

### FESTIVAL DE SAINT-DENIS.

Chargé(e) de production. CDD au 30/07. [recrutement@festival-saint-denis.com](mailto:recrutement@festival-saint-denis.com)

### MAISON DES MÉTALLOS

à Paris. Responsable administratif et financier (h/f). CDD 5 mois. Pour le 15/10. [recrutement@maisondesmetallos.org](mailto:recrutement@maisondesmetallos.org)

### Communication / Relations publiques

**BONLIEU**, scène nationale d'Annecy (74). Responsable des relations avec le public.

→ Voir page 14

**THÉÂTRE GÉRARD PHILIPPE - CDN DE SAINT-DENIS.** Directeur des relations avec le public (h/f). Cand. avant le 19/10. [direction@theatregerardphilippe.com](mailto:direction@theatregerardphilippe.com)

### Technique

**COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE** (42). Régisseur lumière (h/f).

→ Voir page 13

**MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES** (18), scène nationale. Régisseur principal plateau (h/f). CDI. Cand. avant le 21/10. [r.khima@mcbourges.com](mailto:r.khima@mcbourges.com)

**FESTIVAL PARIS QUARTIER D'ÉTÉ.** Directeur technique (h/f). Cand. avant le 15/10. [paris@quartierdete.com](mailto:paris@quartierdete.com)

**GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE** (13). Chef machiniste-cintriériste. CDI à pourvoir le 5/11. [rolandperrot@legrandtheatre.net](mailto:rolandperrot@legrandtheatre.net)  
**ESPACE MALRAUX**, scène nationale de Chambéry et de la Savoie. Directeur technique (h/f). Pour juin 2013. [fvidal@espacemalraux-chambery.fr](mailto:fvidal@espacemalraux-chambery.fr)

### Autres

**MJC PICAUD STUDIO 13** à Cannes (06). Chef de projet du secteur des musiques actuelles et spectacle vivant. Cand. avant le 15/10. [jeanluc.abitbol@mjcpiccaud.fr](mailto:jeanluc.abitbol@mjcpiccaud.fr)

**LIAISONS ARTS BOURGOGNE** à Dijon (21). Chargé(e) de mission pour la préfiguration du futur EPCC «Culture-Création». Cand. avant le 2/10. CDD 6 mois pour novembre. [mjbour@le-lab.info](mailto:mjbour@le-lab.info)  
**ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE** à Nantes (44). Assistant(e) artistique. Cand. avant le 15/10. [recrutement@onpl.fr](mailto:recrutement@onpl.fr)  
**GHS** à Paris. Conseiller en paie (h/f). [www.ghs.eu](http://www.ghs.eu)

### FRICHE LA BELLE DE MAI

à Marseille (13). Responsable de l'accueil des publics et de billetterie. Cand. avant le 3/10. Pour le 1/11. [recrutement@lafriche.org](mailto:recrutement@lafriche.org)  
**COMPAGNIE CARABOSSE** à Saint-Christophe-sur-Roc (79). Comptable. Cand. avant le 26/10. CDD de 6 mois pour le 19/11. [carabossecompta@orange.fr](mailto:carabossecompta@orange.fr)  
**THÉÂTRE** à Cergy-Pontoise (95). Intendant(e). Cand. avant le 8/10. [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)  
**3 POM PROD** à Paris (75). Bookeur (h/f). [accueil@3pomprod.com](mailto:accueil@3pomprod.com)

**THÉÂTRE DU MERLAN** à Marseille (13). Comptable (h/f). Cand. avant le 15/10. Temps partiel. [www.merlan.org/au-coeur-du-merlan/detail/recrutement/Candidature](http://www.merlan.org/au-coeur-du-merlan/detail/recrutement/Candidature)

**THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT** à Paris. Employé administratif principal (h/f). CDD jusqu'au 30/06. [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)

**THÉÂTRE GÉRARD PHILIPPE - CDN DE SAINT-DENIS.** Chef comptable (h/f). Cand. avant le 8/10. temps-partiel. [f.yvrai@theatregerardphilippe.com](mailto:f.yvrai@theatregerardphilippe.com)  
**AGECIF** à Paris. Assistant(e) paie pour le service Intercachet. CDI à pourvoir en octobre. [intercachet@agecif.com](mailto:intercachet@agecif.com)

### Fonction publique territoriale

**RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE PACA** (13). Régisseur général et régisseur son et lumière (h/f). → Voir page 14

**VILLE DE SAINT-DIZIER** (52). Chargé(e) de mission auprès de la directrice culturelle. [drh@mairie-saintdizier.fr](mailto:drh@mairie-saintdizier.fr)  
**VILLE DE BAYONNE** (64).

Responsable de la coordination de l'événementiel et de l'animation. Cand. avant le 14/10. [www.bayonne.fr](http://www.bayonne.fr)

**VILLE DE CLICHY-SOUS-BOIS** (92). Responsable du pôle manifestations, cérémonies, protocole et logistique. 01 41 70 36 33.

### ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

#### La lettre du spectacle

Contactez-nous  
**Tél. 02 40 20 60 21**  
**Fax 02 40 20 60 30**  
[emploi@lalettreuspectacle.com](mailto:emploi@lalettreuspectacle.com)

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

### VILLE DE VIROFLAY (78).

Adjoint de direction des affaires culturelles (h/f) + Régisseur de spectacles (h/f). Temps partiel. [recrutement@ville-viroflay.fr](mailto:recrutement@ville-viroflay.fr)

**VILLE DE CROIX** (59) Directeur pour le conservatoire à rayonnement communal (h/f). Cand.

avant le 15/10. [www.ville-croix.fr](http://www.ville-croix.fr)

**MAIRIE DE CHARTRETTES** (77). Responsable affaires culturelles. CAE 6 mois pour le 15/10. [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PLOËRMEL** (56).

Directeur des affaires culturelles (h/f) pour la CC et la Ville. Cand. avant le 20/10. À pourvoir le 1/01. [f.bouvet@ploermelcommunaute.com](mailto:f.bouvet@ploermelcommunaute.com)

**CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME** à Amiens (80). Administrateur (h/f) pour le Centre de rencontre de l'Abbaye de Saint-Riquier - Baie de Somme. Cand. avant le 10/10. [a.potie@somme.fr](mailto:a.potie@somme.fr)

### Organismes

**PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE SEINE-SAINT-DENIS ÎLE-DE-FRANCE.** Directeur (h/f).

→ Voir page 12

**ODIA NORMANDIE** à Rouen (76). Directeur (h/f). Cand. avant le 6/10. [www.odianormandie.fr](http://www.odianormandie.fr)

**PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE EN BOURGOGNE.** Directeur (h/f). Cand. avant le 10/10. [contact@pesm-bourgogne.fr](mailto:contact@pesm-bourgogne.fr)



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur

[www.pole-emploi-spectacle.fr](http://www.pole-emploi-spectacle.fr)

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations  
 ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : [mouvements@lalettreduspectacle.com](mailto:mouvements@lalettreduspectacle.com)

**DRAC RHÔNE-ALPES.** Alain Lombard a quitté la direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes. Bertrand Munin, directeur adjoint, assure l'intérim. Sylvie Dhuyvetter, en poste au Centre national de la danse, prendra ses fonctions de conseillère pour la danse et les musiques actuelles le 1<sup>er</sup> novembre. Laurent Willeman, secrétaire général, quittera la DRAC le 1<sup>er</sup> novembre, pour la préfecture de Région.

**ALLIANCE FRANÇAISE.** Isabelle Faure, directrice de la NACRe par intérim, a été nommée déléguée générale de l'Alliance française d'Australie.

**ONBA.** Kwamé Ryan quittera, fin juin, ses fonctions de directeur musical et artistique de l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine. Le chef anglais Paul Daniel [NOTRE PHOTO] lui succédera. Anne-Sophie Brandalise, directrice des publics et du développement de l'Opéra, sera directrice administrative et financière en janvier.



FRANCES ANDRIJICH

**THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG.** Géraldine Bataillon-Dieutegard a pris ses fonctions d'administratrice au Théâtre national de Strasbourg, en remplacement de Patrice Barret. Stéphane Descombes arrive comme régisseur général.

**CCN BALLET NATIONAL DE MARSEILLE.** La communication du Ballet national de Marseille se réorganise suite au départ de Pierre Thys. Sophie Gueneau assure la diffusion et Christophe Mély les relations avec le public, la presse et le marketing.

**LE NEUTRINO.** Emmanuelle Fournier est responsable de la salle Le Neutrino, à Genas (69). Elle était responsable de la programmation à l'université Paris-Sorbonne.



D.R.

**EPCC METZ EN SCÈNES.** Laurent Vergneau, administrateur de la salle de musiques actuelles Noumatrouf à Mulhouse (68), prendra ses fonctions, dès le 1<sup>er</sup> octobre, comme responsable du pôle des musiques actuelles et administrateur délégué de l'EPCC Metz en scènes.

**THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE.** La scène conventionnée théâtre et musique Oullins-Grand Lyon accueille Aude Jacquemond comme responsable administrative, Émilie Dezeuze chargée d'accueil et de billetterie, Christine Geny chargée de communication et des projets amateurs, et Anna Delaval, attachée de production et accueil des compagnies.

PARCOURS

Sylvain Maurice, futur directeur du théâtre de Sartrouville

Il succédera en janvier à Laurent Fréchuret du CDN.

Un an après avoir quitté le centre dramatique national (CDN) de Besançon, Sylvain Maurice va retrouver les Yvelines, où sa compagnie a fait ses armes. Après le bac en 1982, Sylvain Maurice suit l'école de Chaillot, puis il accompagne Jean-Pierre Vincent et Philippe Adrien comme assistant à la mise en scène et, en 1992, fonde sa compagnie, L'Ultime & Co qui va travailler avec la Nacelle à Aubergenville, puis au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines et au Prisme à Élancourt, avant d'émigrer vers le Carré de Château-Gontier (53). Les premières créations de Sylvain Maurice sont empreintes, dit-il lui-même, par une forme d'expressionnisme allemand. Ce sont, par exemple, *Un fils de notre temps*, d'Ödön von Horváth et *De l'aube à minuit*, de Georg Kaiser. Avec *Thyeste*, de Sénèque, au Théâtre de Gennevilliers (1999) il passe à la taille de plateau supérieure



ERIC DERVAL

et au répertoire «dit» classique. *«La pièce marque une nouvelle orientation et m'a fait connaître».* En 2001, Bernard Faivre d'Arcier l'invite à monter *Macbeth* au Festival d'Avignon. L'année suivante il est nommé à Besançon. Ses dernières œuvres (*Les Sorcières*, d'après Roald Dahl ou *La Chute de la Maison Usher*) s'ouvrent aux formes pluridisciplinaires (marionnettes, théâtre musical). Ce qui l'a attiré à Sartrouville, outre la connaissance du terrain et l'accent sur le jeune public, c'est la perspective de poursuivre sur ce chemin en invitant les metteurs en scène Bérangère Vantusso, Olivier Coulon-Jablonka, Jean-Pierre Baro et le compositeur Alban Darche. *«Cet ensemble artistique créera un lien entre les missions du CDN qui a une identité à la fois de pôle de création, de centre de programmation pluridisciplinaire et la biennale Odysées pour l'enfance et la jeunesse décentralisée dans les Yvelines.»* |

**FRANCE INTER.** Didier Varrod a été promu directeur de la musique de France Inter (programmation, émissions musicales, événements...). Il succède à Bernard Chérezé.



D.R.

**COMÉDIE DE VALENCE.** Amélie Billault [NOTRE PHOTO] a succédé à Vanessa Ceroni comme directrice de production et coordinatrice du collectif artistique de la Comédie de Valence. Elle était administratrice de production aux Célestins, Théâtre de Lyon. Vanessa Ceroni devient chef de projet en charge du développement des productions de la Comédie de Valence.

**ECHONOVA.** Aurélie Rioual, ex-administratrice de la Lune des Pirates à Amiens (80), rejoint comme administratrice l'Echonova, salle de musiques actuelles de Saint-Avé (56).

**COMPAGNIE HEDDY MALEM.** Ancienne administratrice de la compagnie Invivo-Nieke Swennen, Elizabeth Fély-Dablemont remplace Laurence Brisard, à l'administration de la Compagnie Hedy Maalem, à Toulouse (31).

**LE VOLCAN.** Emmanuelle Roeschlaub, responsable des relations avec les publics du Vivat d'Armentières (59), prendra au 1<sup>er</sup> décembre le poste de secrétaire général du Volcan, scène nationale du Havre (76).

**THÉÂTRE DE CHARTRES.** Jérôme Costeplane a été nommé directeur du Théâtre de Chartres où il était directeur de la communication et des relations publiques.

**RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES DE SEINE-SAINT-DENIS.** Cécile Lemerrier et Anne-Laure Perez rejoignent les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis comme chargées des relations avec le public. Cécile Lemerrier vient du Théâtre Paul Éluard, à Bezons (95), et Anne-Laure Perez de l'association 1,9,3, Soleil !

**SI PAR HASARD.** Julien Couzy, quitte ses fonctions d'attaché culturel de l'Institut français de Budapest pour prendre la direction de Si par hasard, bureau de production et diffusion à Clermont-Ferrand (63).

**STAGE ENTERTAINMENT FRANCE.** Laurent Bentata devient directeur général, dès le 1<sup>er</sup> octobre, de Stage Entertainment France. Il en était directeur marketing.



BRINKHOFF/M'GENBURG

**ESPACE CULTUREL JEAN-CARMET.** Raphaël Portrat quitte le Théâtre Jean-Vilar de Bourgoin-Jallieu (38), pour être chargé de la direction et programmation de l'Espace culturel Jean-Carmet, à Mornant (69).